



Service des eaux

INFORMATION – MAI 2013

Préambule

Mesdames, Messieurs,

Par le présent message, nous avons le plaisir de vous transmettre quelques informations concernant les activités de notre syndicat "Service des Eaux du Val Terbi ».

Le syndicat intercommunal a pour buts :

- L'élaboration des projets et la réalisation des installations d'approvisionnement, d'adduction, d'interconnexion et de distribution d'eau potable.
- L'entretien, l'exploitation et l'extension des ouvrages, des installations, des conduites et des équipements publics servant au captage, à l'approvisionnement, à l'adduction, à l'interconnexion et à la distribution de l'eau potable pour les communes de Corban, Courchapoix, Mervelier et Val Terbi.

La distribution d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante est notre priorité.

Après un peu plus d'une année et demie d'activité, voici quelques points importants que nous souhaitons partager avec vous.

Changement au niveau du personnel technique

Pour des raisons professionnelles, Monsieur Sébastien Respinguet a quitté notre équipe technique. Pour le remplacer, **Monsieur Raphaël Dominé** a été engagé dernièrement en tant que fontainier adjoint. Doté d'une formation complète dans le domaine du sanitaire et fort d'une large expérience, il saura prendre en charge le réseau et répondre à nos besoins ainsi qu'à ceux de la population. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du SEVT.

Modes de communication du SEVT

Pour rappel, voici la composition de notre personnel :

André Chappuis, Vicques – fontainier
Raphaël Dominé, Vicques – fontainier adjoint
Germain Chételat, Montsevelier – auxiliaire technique
Sylvie Koller, Corban – secrétaire et caissière

La nouvelle législature ainsi que la fusion des communes de Montsevelier, Vermes et Vicques ont suscité des changements au sein du comité du Syndicat des Eaux du Val Terbi.

Le comité du SEVT est composé ainsi :

Daniel Steullet, vice-président, 2825 Courchapoix

Jean-Paul Bloque, membre, 2827 Mervelier

Eric Schaller, membre, 2826 Corban

Yvan Burri, membre, 2829 Vermes (représentant de la nouvelle commune Val Terbi)

Marcel Chételat, membre, 2828 Montsevelier (membre avec voix consultative de la nouvelle commune de Val Terbi)

A noter que le poste de président n'a pas encore été repourvu mais le sera dans un futur proche. Dans l'intervalle, Monsieur Daniel Steullet assure l'intérim.

Nous tenons encore par le présent message à remercier Messieurs Joël Maitin, Gabriel Friche et Jean-Pierre Neuenschwander pour s'être engagés sans compter dans ce projet de grande envergure.

Pour tous vos soucis techniques, merci de composer le 032 435 60 13

- **Renseignements/problèmes techniques du Service des Eaux**
- **Projet de raccordements nouveaux bâtiments**
- **Emplacement, pose ou problème de compteur**
- **Extension du réseau**
- **Fuite d'eau**
- **Hydrantes**
- **Pollution**

Pour toutes vos questions administratives, merci de composer le 079 192 58 80

ou par courriel : sylviekoller@bluewin.ch

- **Renseignements/problèmes administratifs et financiers du Service des Eaux**
- **Facturation**
- **Consommation**
- **Demande de relevé de compteur en cas de vente/changement de locataires**
- **Changement d'adresse**

Les administrations communales restent vos intervenants lors de :

- **Demande de nouveaux raccordements (dossier raccordement nouveaux bâtiments souvent inclus dans la demande de permis de construire)**

Remplissage des piscines et toutes autres prises d'eau exceptionnelles

Nous vous rappelons que selon le règlement sur l'eau potable (art. 10 alinéa 8), " le remplissage de plus de 10m³ sera annoncé au SEVT par le consommateur. Le fontainier donnera son préavis quant à l'opportunité du moment retenu pour effectuer un tel remplissage "

Prise d'eau aux hydrantes

Nous vous rappelons aussi qu'il est strictement interdit de prendre de l'eau aux hydrantes. Si exceptionnellement cela doit se faire, ce sera avec l'accord préalable du fontainier.

Travaux réalisés ou en cours de réalisation

Tous les compteurs d'eau ont été posés à Mervelier mis à part quelques cas particuliers pour lesquels des travaux importants doivent être entrepris. Ces travaux ont pris plus de temps que prévu et nous nous excusons encore auprès de la population de Mervelier pour les désagréments que cela a pu occasionner.

L'installation d'un appareil de chlorage au réservoir de la « Combe des Aas » permet de minimiser les risques de pollution d'autant plus que l'on sait cette source assez fragile.

L'installation de chlorage du réservoir de Montsevelier a été changée car elle ne répondait plus aux normes en la matière.

Dans le courant de l'année 2012, nous avons procédé à la sécurisation de tous les couvercles de captage afin d'éviter au maximum les risques de pollution.

Dès l'été passé, notre fontainier possède un véhicule de service qui lui est très utile pour les nombreux déplacements qu'il effectue sur tout le réseau d'eau du syndicat. Il visite parfois à plusieurs reprises dans la journée les différentes sources, notamment lorsque la météo accentue les risques de pollution.

N'oublions pas la réalisation de l'interconnexion entre les villages de Courchapoix et Vicques (sous la piste cyclable). Ceci représente un élément important déjà réalisé dans le cadre du projet principal du syndicat : relier tous les réseaux d'eau potable des villages du haut Val Terbi.

Divers travaux de bouclages et remplacements de conduites ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, notamment à Vicques et Courchapoix.

Les études pour la réévaluation des zones de protection aux environs des captages de la « Combe des Aas », la « Doux » et « Recolaine » sont en cours et permettront de récolter des informations très utiles pour la suite de travaux.

Le comité est confiant et les premiers coups de pioche pour la réalisation des différents ouvrages auront vraisemblablement lieu dans le courant de l'année 2014.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre message.

Naturellement, nous restons à votre entière disposition pour les renseignements que vous pourriez encore désirer et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Le comité du SEVT